

CAP SUR DE NOUVEAUX HORIZONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020-2021







Le message du Président Hervé GUILLOU

Un peu plus d'un an après l'irruption de la crise sanitaire du coronavirus, nous pouvons être fiers de la réaction de l'industrie navale française. La résilience de notre industrie s'est affirmée : la solidarité de filière s'est renforcée, les industriels ont tenu le choc et ont su maintenir leurs niveaux d'activité.

Si la crise n'a pas impacté le chiffre d'affaires de 2020 autant que pour d'autres secteurs, le risque reste bel et bien celui d'une crise contracyclique, à horizon de quelques mois ou quelques années suivant les entreprises, lorsque les carnets de commandes actuels auront été exécutés. Si nous pouvons nous féliciter de la robustesse de la Loi de Programmation Militaire et des commandes françaises, l'export reste atone, tant sur le marché civil que sur les programmes militaires, et le secteur maritime reste un angle mort du plan France Relance.

Le GICAN ne se résoudra pas à ce rendez-vous manqué. La révision du Contrat Stratégique de Filière des Industriels de la Mer doit permettre de donner un nouvel élan à la relation entre notre filière et les pouvoirs publics, et développer une politique industrielle maritime plus ambitieuse que l'État lui-même appelle de ses vœux, comme en témoigne la recreation du ministère de la Mer. Les discussions prochaines sur la Loi de Programmation Militaire doivent également nous permettre de confirmer ou d'accélérer les programmes en cours et futurs, et ainsi de garantir un plan de charge équilibré à l'ensemble du tissu industriel naval. La réparation navale, fortement touchée par la crise sanitaire et la limitation de la mobilité des personnels étrangers, doit retrouver une certaine visibilité, notamment grâce à une reprise progressive des croisières.

Le GICAN poursuivra en parallèle une action volontariste pour permettre à ses adhérents de développer de nouveaux marchés. La construction de l'Europe de la Défense est une opportunité à saisir pour trouver de nouveaux partenaires et de nouveaux débouchés. Le travail mené sur la « Part France » pour les commandes de navires qui bénéficient d'un soutien public français est également un combat nécessaire pour notre souveraineté industrielle. Enfin, le fluvial, la pêche, la sécurité maritime, les équipements de haute technologie ou la cyber sont autant de marchés sur lesquels nous travaillons activement.

Sur le long terme, les priorités de l'industrie navale française n'ont pas changé. La R&D et l'innovation restent le levier majeur de notre développement et de la création de valeur de nos entreprises. L'innovation est un axe majeur du Contrat Stratégique de Filière des Industriels de la Mer, car elle constitue un avantage compétitif face à une concurrence internationale, et notamment extra-européenne, que la crise n'a pas freinée. L'emploi et les compétences seront également la première des batailles, alors que notre industrie a besoin de recruter des jeunes, femmes et hommes.

Sur le court, le moyen ou le long terme, notre industrie navale française a beaucoup de cartes en main pour garder sa dynamique de croissance des dernières années. Fédérée par un GICAN qui compte désormais plus de 200 adhérents, elle doit jouer tout son rôle dans la relance industrielle de notre pays.



Interview de la ministre de la Mer

Annick GIRARDIN

LE MINISTÈRE DE LA MER A ÉTÉ RECRÉÉ IL Y A UN AN, INCARNANT LA VOLONTÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'UNE ACTION PUBLIQUE FORTE POUR LE DÉVELOPPEMENT MARITIME DE NOTRE PAYS, DANS SES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALE, ÉCONOMIQUE ET INTERNATIONALE.

Avant cette évolution du périmètre de l'action gouvernementale, une crise sanitaire sans précédent est venue bouleverser nos sociétés. Dans le monde qui en émerge, la mer a plus que jamais une place centrale et nous avons besoin d'une industrie navale forte pour porter la relance de la filière.

L'actualité de ces derniers mois rappelle le rôle fondamental du transport maritime. Son bon fonctionnement résulte d'une combinaison complexe de compétences très variées

et essentielles. Je pense particulièrement à celles des gens de mer, dont la constance et l'endurance sont mises à rude épreuve depuis mars 2020, mais aussi à l'exigence technique dont la haute qualité des industries maritimes françaises est le témoin.

Ces compétences essentielles ne se déploient pas qu'en mer : la communauté maritime comprend des femmes et des hommes engagés dans des activités industrielles critiques pour accompagner la formidable diversification des activités.

“ La mer a plus que jamais une place centrale. ”

Porteur de savoir-faire, d'aventures humaines et de technologies, le secteur naval connaît des mutations profondes : décarbonation, maîtrise des impacts, sécurité, cyber sécurité, multiplication

et partage des données, prise en compte du cycle de vie, autonomisation des navires, ce sont les défis de notre temps. Ces mutations sont autant de ressorts pour valoriser le savoir-faire et l'esprit d'invention du GICAN, un partenaire indispensable du ministère de la Mer pour assurer la croissance et le rayonnement



de l'industrie navale française. La navale doit en effet être en première ligne de la reconquête industrielle. Elle irrigue nos territoires, et fait rayonner dans le monde les compétences françaises. Le Gouvernement se doit d'offrir des perspectives au secteur dans un monde qui change, et de développer ainsi un environnement favorable à sa compétitivité pour les 46 500 hommes et femmes qui œuvrent chaque jour à ses succès.

Pendant la crise sanitaire, les membres du GICAN continuent de fournir les produits et délivrer les services que leurs clients attendent pour, à leur tour, conduire leurs opérations. Par la force des choses, tous les maillons de cette chaîne de valeur comprennent mieux et prennent en compte les difficultés de chacun pour consolider l'écosystème et favoriser sa cohérence. Cette situation, inédite depuis des décennies, montre un chemin pour le développement de nos activités maritimes. Ce chemin, que j'ai appelé « Fontenoy »

– en référence à la place où siégeait le ministère de la Marine marchande –, est celui de la solidarité. Une solidarité non pas frileuse et défensive, mais ouverte et conquérante, conforme à l'esprit maritime, à l'esprit de conquête.

Je suis heureuse que le GICAN et ses membres s'engagent résolument dans cette voie pour participer à construire et entretenir notre ambition commune.

Sommaire

p.06

01

Le plus grand des navires

- └ Entretien avec Philippe MISSOFFE, Délégué général
- └ Le Conseil d'Administration
- └ L'équipe du GICAN et de sa filiale SOGENA
- └ Nos missions
- └ Les chiffres clés
- └ Les grands moments 2020-2021
- └ Nos adhérents

p.20

02

Hissons nos couleurs

- └ Participer à une meilleure prise en compte de l'industrie maritime par les pouvoirs publics français
- └ Participer au développement de la souveraineté française
- └ Europe : des enjeux structurants pour l'industrie navale française

p.30

03

Objectif croissance bleue

- └ Contribuer à l'attractivité des métiers et à l'adaptation des compétences
- └ Soutenir le développement territorial
- └ Organiser la solidarité entre les acteurs de l'industrie

p.36

04



Cap sur l'international

- └ Accompagner le développement et le rayonnement de nos adhérents dans un contexte de crise Covid-19
- └ Organiser les rendez-vous majeurs de l'industrie navale française

p.44

05



Une vague d'innovations

- └ Développer l'écosystème de la R&D et de l'innovation maritimes
- └ Le CORIMER, un outil nécessaire pour la filière
- └ Créer des ponts avec l'écosystème startups

p.50

06



Cahier économique

- └ La situation de la filière navale française sur l'année 2020
- └ La situation de la filière navale civile mondiale sur l'année 2020
- └ La construction navale de défense mondiale et les énergies marines renouvelables, un contexte toujours porteur

01

Le plus grand des navires

ACCOMPAGNER LES
ADHÉRENTS AU PLUS
PRÈS DE LEURS BESOINS

Entretien avec

Philippe MISSOFFE
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GICAN



QUEL BILAN FAITES-VOUS DE VOS PREMIERS MOIS À LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU GICAN

Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil d'Administration, l'ensemble des adhérents et l'équipe de permanents pour leur formidable accueil en octobre dernier. Nous voyons chaque jour, dans notre action pour et auprès de nos adhérents, que les enjeux sont nombreux et les attentes importantes.

La crise sanitaire et économique bouscule, bien sûr, nos activités, sur le fond comme sur la forme. Sur le fond, elle nous oblige à une défense plus fine et plus importante des intérêts de l'industrie navale française auprès des décideurs publics, à cultiver encore davantage la dualité qui fait la force de nos entreprises, et à trouver de nouvelles opportunités de développement, en France comme à l'international. Notre industrie du temps long cache la chute drastique des carnets de commandes de nos adhérents aussi bien en France qu'à l'export, et doit nous orienter vers un accompagnement « cousu main » pour nos adhérents lorsqu'ils en font la demande.

Sur la forme, il nous faut garder la dynamique qui était celle du GICAN, dans sa représentativité améliorée du secteur, dans son lien nouveau à l'ensemble de ses adhérents et aux territoires ainsi que dans le périmètre de ses missions et actions, et mieux retranscrire pour nos différents partenaires l'évolution de notre organisation. C'est tout le sens de la refonte de l'identité graphique du GICAN qui doit refléter au mieux l'évolution de ces dernières années, tout en suscitant, je l'espère, un sentiment d'appartenance et de fierté pour tous les membres de notre « Équipe de France navale ».

COMMENT PÉRENNISER CETTE DYNAMIQUE ET LE LIEN AUX ADHÉRENTS DANS CE CONTEXTE ?

Nous le voyons bien, les difficultés à se déplacer et à se rencontrer seront là pour encore un moment. Je souhaite que les nouveaux outils numériques, que se sont largement appropriés les entreprises à la faveur de la crise, nous permettent de cultiver ce lien malgré les restrictions.

Le GICAN a multiplié les rencontres virtuelles. Ce mouvement doit continuer, voire s'amplifier. Et pour garder le lien au jour le jour, avec les permanents et les membres de Comités ou de clubs, nous lançons également une nouvelle plateforme collaborative, Passerelle, désormais opérationnelle. À terme, des formats hybrides permettant de conjuguer le présentiel et le distanciel seront à développer afin de permettre de bénéficier du meilleur des deux solutions : le contact humain, si essentiel, et la simplicité d'accès.

QUELS SONT LES GRANDS CHANTIERS À VENIR POUR LE GICAN ?

Je souhaite mettre l'accent sur deux grands chantiers issus de notre feuille de route stratégique. Tout d'abord, faire reconnaître l'industrie navale comme un secteur critique pour notre souveraineté auprès de l'ensemble des parties prenantes, à l'instar d'autres pays européens, pour que soient ensuite déclinées des politiques fortes en termes d'investissement et d'innovation mais aussi de protection de notre secteur. Les élections régionales et Présidentielles sont des moments propices pour y travailler. L'autre chantier consiste à développer les services aux adhérents pour mieux répondre à leurs besoins, en France, en Europe et à l'international, à travers un meilleur accompagnement, des études pertinentes pour mieux appréhender les marchés et les technologies, et toujours plus de dialogue et d'échanges pour développer cet esprit de solidarité au sein de notre filière au profit de notre compétitivité et de notre force de projection.





Liste des membres du Conseil d'Administration

au 3 mars 2021

Nom	Société	Fonction
Monsieur Hervé GUILLOU		Président
Monsieur Louis LE PIVAIN	RAIDCO MARINE	Vice-Président
Vice-amiral René-Jean CRIGNOLA	DCI NAVFCO	Secrétaire général
Monsieur Guénaël GUILLERME	ECA GROUP	Trésorier
Monsieur Florent BATTISTELA	COUACH	Administrateur
Monsieur Guy de BEAUCORPS	MBDA	Administrateur
Monsieur Hugues du PLESSIS D'ARGENTRÉ	SOGENA	Administrateur
Monsieur Geoffroy de LABROUHE	SCHNEIDER ELECTRIC	Administrateur
Monsieur Vincent FAUJOUR	PIRIOU	Administrateur
Monsieur Philippe GARELLI	JEUMONT ELECTRIC	Administrateur
Monsieur Frédéric GUÉNA	BRETAGNE PÔLE NAVAL	Administrateur
Monsieur Jacques HARDELAY	CHANTIER NAVAL DE MARSEILLE	Administrateur
Monsieur Frédéric JOUSSE	BESSÉ	Administrateur
Contre-amiral Alexis LATTY	AIRBUS DEFENCE & SPACE	Administrateur
Monsieur Alexis MOREL	THALES	Administrateur
Monsieur Fabien NAPOLITANO	IXBLUE	Administrateur
Monsieur Laurent CASTAING	CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	Administrateur
Monsieur Pierre Eric POMMELLET	NAVAL GROUP	Administrateur

L'équipe du GICAN



Philippe MISSOFFE
Délégué général



Jean-Marie DUMON
Délégué à la Défense
et à la Sécurité



Boris FEDOROVSKY
Conseiller technique
et économique



Timothée MOULINIER
Délégué à la R&D, à l'innovation
et au numérique



Arnaud MARTINS DA TORRE
Délégué à l'internationalisation
des entreprises et à l'export



Valérie DELACOUR
Chargée de relation adhérents,
secrétariat



Marie-Christine MÉCHET
Déléguée aux Relations adhérents,
à la Stratégie territoriale, à l'Emploi,
à la formation et aux compétences



Anna-Maria BAGNATO
Responsable Défense,
sécurité, international



Apolline CHORAND
Déléguée Affaires publiques
et Communication



Romain RULLON
Responsable des Affaires
européennes - secrétaire
exécutif de SEA Naval

L'équipe de la SOGENA

Hugues du PLESSIS d'ARGENTRÉ
Directeur général

Hervé CROCE
Responsable relations institutionnelles

Bérengère CORBEL
Directrice déléguée pôle salons

Anne-Charlotte MICCA
Responsable communication

Sabrina JONAS
Directrice commerciale EUROMARITIME,
EURONAVAL ; Missions export

Éric FORCINAL
DRH, responsable administratif
et financier

Julie BOOZER
Responsable commerciale EUROMARITIME,
EURONAVAL ; Missions export

Vanessa PALTZ
Administration des ventes - secrétariat

**PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS
DE L'INDUSTRIE
NAVALE FRANÇAISE**

**DÉVELOPPER LES MARCHÉS,
CIVILS ET MILITAIRES,
DES ADHÉRENTS DU GICAN
AUX NIVEAUX NATIONAL
ET INTERNATIONAL**

**SOUTENIR LES ENTREPRISES
DANS LEUR POLITIQUE
DE RECRUTEMENT**

**STRUCTURER L'INNOVATION
À L'ÉCHELLE DE LA FILIÈRE
ET DE L'INDUSTRIE**

**INFORMER
SUR LES ÉVOLUTIONS
DU SECTEUR**

Les chiffres-clés

DE LA FILIÈRE

11,25

milliards d'euros
de chiffre d'affaires cumulé

dont **45%** à l'export



Civil

5 milliards
d'euros

(y compris les produits
et services duaux)



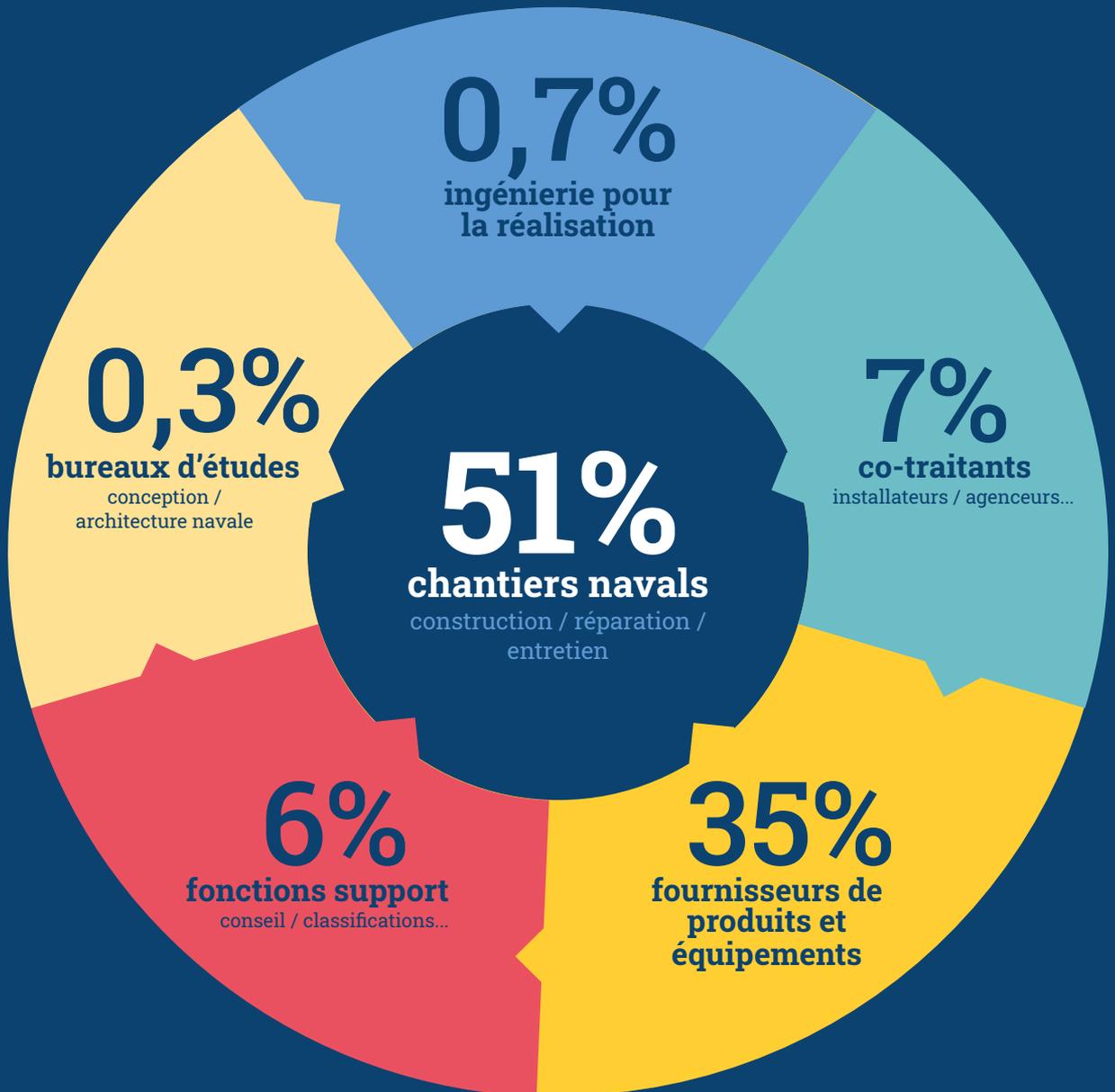
Défense

6,2 milliards
d'euros

Les chiffres-clés

DE LA FILIÈRE

La filière navale française est présente sur toute la chaîne de valeur :



valeurs exprimées en pourcentage du CA global de la filière

Les chiffres-clés

DE L'EMPLOI ET RÉPARTITION
EN RÉGIONS

46 500

EMPLOIS DIRECTS, DONT

20 000
dans les
chantiers navals

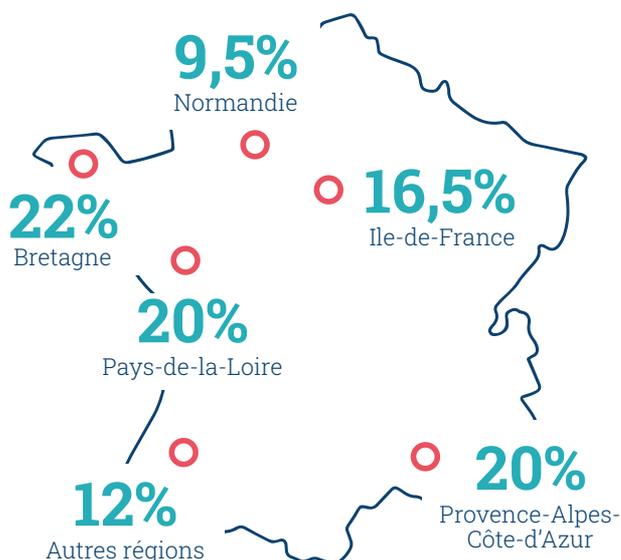


> **26 000** <

**POUR LES PRODUITS, SERVICES, ÉQUIPEMENTS
MARITIMES ET SPÉCIFIQUES-DÉFENSE,**

de type armes, aéronefs, équipement électroniques
et informatiques qui servent aux fonctions de défense
du bâtiment.

┌ L'industrie navale est très présente sur les littoraux, mais également en région Ile-de-France et sur l'ensemble du territoire, avec la répartition suivante des 46 500 emplois directs, pour les principales régions.



Les grands moments 2020-2021

3 septembre 2020

Assemblée Générale du GICAN



12 novembre 2020

Audition

par la mission d'information « Financement de la BITD » de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale.

26 novembre 2020

Webinaire SEAstart – EVOLEN'UP

sur la collaboration entre startups et entreprises du maritime.



1^{er} octobre 2020

Lancement du deuxième appel à manifestation d'intérêt du CORIMER



Du 19 au 25 octobre 2020

EURONAVAL ONLINE

280 exposants dont 40 % d'étrangers venant de 26 pays. 59 délégations officielles et organisations internationales de 31 pays. Plus de 10 500 visites sur la plateforme de plus de 40 pays et plus de 30 000 pages consultées.



16 décembre 2020

Webinaire

en présence de Didier LE GAC, rapporteur du budget de la Marine à l'Assemblée nationale.



17 décembre 2020

Webinaire

sur la relance à l'export des industriels de la mer, en présence de la ministre de la Mer.

25 janvier 2021

Entretien avec Franck RIESTER,

ministre chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



25 février 2021

Industry Day

organisé conjointement avec le GICAT et le GIFAS et notre homologue néerlandais le NIDV.



5 février 2021

Webinaire

sur les grands chiffres de la construction navale mondiale.



16 mars 2021

Webinaire KPMG

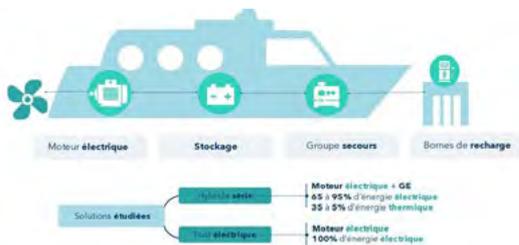
sur la cybersécurité : quels enjeux, quelles solutions ?



16 février 2021

Webinaire

sur le renouvellement de la flotte parisienne, en partenariat avec la Communauté Portuaire de Paris.



16 avril 2021

Webinaire

sur les « priorités navales » de l'Agence de l'Innovation de Défense.

15 juin 2021

Webinaire

sur les enjeux et évolutions de la flotte fluviale française avec VNF

Nos 219 adhérents

┌
A

Acebi
 Acepp Entreprise
 Adam Assurances
 Ades Technologies
 Adexflow International
 Adadvanced Aerodynamic Vessels (A2V)
 Adv Propulse
 Aeroflex
 AFBE (Association Française pour le Bateau Électrique)
 Agence Ship-St
 Agueris
 Airbus Defence & Space
 Airbus Helicopters
 Air Liquide Advanced Technologies
 Airseas
 Alcatel Lucent Entreprise (ALE)
 Alfa Laval Moatti
 Alseamar - Groupe Alcen
 Altelios Technology
 Ameris Group
 Amphenol Air LB
 Aqua Lung - La Spirotechnique
 Athanor Engineering
 Atos
 Aubert & Duval
 Ayro
 Barillec
 Bertin Technologies
 Bessé
 Bio-UV
 Bopp Treuils JEB
 Bouyer
 Bowen-Erte
 BRC 77
 Bretagne Pôle Naval (BPN)
 Bureau Veritas
 Campus des industries navales
 Cegelec Défense et Naval Sud-Est

┌
B

┌
C

Cetim
 CetraC.io
 Chantier Bretagne Sud
 Chantier Naval Couach (CNC)
 Chantier Naval de Marseille (CNDM)
 Chantiers de la Haute Seine (CEMEX)
 Chantiers de l'Atlantique
 Chelton Antennas
 Cmr France SAS
 Cnim
 Cnn mco - Engie Solutions
 Constructions Mécaniques de Normandies (CMN)
 Coreme
 Coyard SAS
 CRAIN (Centre de Recherche pour l'Architecture et l'Industrie Nautiques)
 Crepim
 CS Systèmes d'Information
 CT Arco
 Daher
 Damen Shiprepair Brest
 Damen Shiprepair Dunkerque
 Dassault Systemes - 3DS
 DCI - Navfco
 Def Marine
 Derichebourg Aeronautics Recruitment
 Diades Marine
 D-Ice Engineering
 Diodon Drone Technology
 DreamTeamAero
 Drone Volt
 Easy Skill
 Eaton Industries France
 Eca Group
 Eden
 Efinor
 Eiffage Énergie Systèmes - Clemessy Services Marine
 Engie - Axima Concept

┌
D

┌
E

┌
F

┌
G

┌
H

┌
I

┌
J

EN Moteurs
 Ensta ParisTech
 Eurosam
 Eurotorp (GEIE)
 EVOLEN
 Experconnect
 Expleo Group (ex-Assystem Technologies)
 Export Trading Services (ETS)
 Factem
 Fapmo
 Fce
 Fipam SAS
 Fiva (Groupe FIVA)
 Flex Fuel Energy Development
 Fmcc Pacifique
 Fouré Lagadec
 France Helices
 Frw Carobronze
 Gaztransport & Technigaz (GTT)
 Gca Supply
 Geim
 Geomatys
 Ge Power Conversion France
 Gestal
 Groupe Ametra
 Groupe Lgm
 Groupe Navtis
 High Systèmes Infrarouges
 Howden Solvent-Ventec
 Hutchinson
 INPP (Institut National de Plongée Professionnelle)
 Ingeliance
 Isd
 Issartel Groupe Minerva
 Ixblue
 Jeumont Electric (Groupe Altawest)
 Jlmd Ecologic Group
 Johnson Controls Industries

┘ K Kenta
 ┘ K Kership
 ┘ L KUB Cleaner
 ┘ L La Ciotat Shipyards
 ┘ Lacroix
 ┘ Lameco
 ┘ Latty Groupe
 ┘ Lheritier
 ┘ M Man Energy Solutions France
 ┘ M Marinelec Technologies
 ┘ Marvin Series (Vplp Design)
 ┘ Mauric
 ┘ MaxSea International
 ┘ Mbda
 ┘ Meunier Industries
 ┘ Minilampe
 ┘ Mobilis
 ┘ Monaco Marine France
 ┘ Moteurs Baudouin
 ┘ Moteurs Leroy-Somer
 ┘ Mtu France
 ┘ Musthane
 ┘ N Nae (Normandie Aerospace)
 ┘ Nanni Industries
 ┘ Naval Group
 ┘ Naviris France
 ┘ Naviwatt
 ┘ Neopolia
 ┘ Nevexpo International
 ┘ Nexeya France - A Hensoldt Company
 ┘ Nexter
 ┘ Normandie Maritime
 ┘ Novae Services
 ┘ Novium
 ┘ O Ocean-neT
 ┘ Ocea SA
 ┘ Oceandrive
 ┘ Odas
 ┘ Open Cascade

┘ P Orolias
 ┘ P Paumier Marine
 ┘ Peinta
 ┘ Piriou
 ┘ Planitex
 ┘ Pôle EMC2
 ┘ Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA)
 ┘ Pôle Mer Méditerranée (PMM)
 ┘ Predict
 ┘ Prescom
 ┘ Principia
 ┘ Probent
 ┘ Proengin
 ┘ Protec
 ┘ Prysmian Câbles et Systèmes France
 ┘ Raidco Marine International
 ┘ RCD Except
 ┘ Reel International
 ┘ Rellumix
 ┘ Roxel
 ┘ Rtsys
 ┘ Safran Electronics & Defense
 ┘ Saft SA
 ┘ Sbs Interactive
 ┘ Schneider Electric
 ┘ Schottel
 ┘ Scioteq
 ┘ SEAir
 ┘ SeaOwl Technology Solutions
 ┘ Siaci Saint Honore
 ┘ Sillinger
 ┘ Sirehna
 ┘ Siren Corp
 ┘ Snef (Groupe)
 ┘ Socarenam
 ┘ Socitec
 ┘ Socomec
 ┘ Sofresid

┘ Sonovision
 ┘ Sopemea
 ┘ Sophia Engineering
 ┘ Souriau
 ┘ Spherea
 ┘ Stirling Design International
 ┘ Streamwide
 ┘ Studia
 ┘ Sunaero-Helitest
 ┘ Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)
 ┘ T Technicatome
 ┘ Testia
 ┘ Thales
 ┘ Themys
 ┘ Tryame
 ┘ Turgis & Gaillard
 ┘ U Ufast
 ┘ Unseenlabs
 ┘ V Vahanian Marine Industrie
 ┘ Ventura Associates France
 ┘ Videlio-HMS
 ┘ Voith Turbo France
 ┘ Z Zodiac Milpro International

02

Hissons nos couleurs

CONTRIBUER
À FAIRE DU MARITIME
UN SECTEUR STRATÉGIQUE
POUR LA FRANCE.

Participer à une meilleure prise en compte de l'industrie maritime par les pouvoirs publics français

L'ACTION DU GICAN PARTICIPE À UNE PLUS GRANDE AFFIRMATION DE L'INDUSTRIE MARITIME AU CŒUR DES ENJEUX PUBLICS, ÉCONOMIQUES ET STRATÉGIQUES FRANÇAIS, EN LIEN AVEC LES MINISTÈRES CONCERNÉS.

Traditionnellement interministérielle par nature, la mer retrouve enfin, depuis juillet 2020, un ministère de plein exercice avec la nomination de Mme Annick GIRARDIN. Cette recréation du ministère de la Mer traduit la prise de conscience des acteurs politiques du potentiel économique de l'économie bleue, dont l'industrie navale française fait évidemment pleinement partie.

Le GICAN a donc, dès le départ, engagé des discussions avec ses nouveaux interlocuteurs de haut niveau au ministère de la Mer au cours de plusieurs rendez-vous dédiés, afin de porter la voix des Industriels de la Mer.

Le GICAN a ainsi pu réaffirmer aux cours de plusieurs auditions sa volonté de faire du plan France Relance, dévoilé le 3 septembre 2020, une véritable opportunité pour le développement de l'indus-

trie navale française et pour sa transition écologique. En l'état, le volet maritime du plan France Relance ne permet pas de développer une vision ambitieuse pour l'industrie navale, et se contente de mesures participant à la transition écologique des ports et à la pêche.

Le GICAN a donc plaidé pour le lancement de plusieurs chantiers ambitieux pour l'industrie navale française dans le cadre du plan France Relance, grâce à une mutualisation des commandes publiques de navires (baliseurs, sécurité maritime, fonction garde-côtes) ou encore un plan de renouvellement de la flotte de pêche. Tout en regrettant cette occasion manquée face à ses interlocuteurs, **le GICAN souhaite également contribuer aux chantiers ouverts par le ministère de la Mer.**

Une meilleure prise en compte de la « Part France » pour les navires français

Dans ce cadre, le **GICAN participe pleinement aux travaux du Fontenoy du maritime**, lancé par la ministre de la Mer en décembre 2020, et qui doit aboutir au premier semestre 2021 à un accord de compétitivité pour le Pavillon français. En lien avec les Armateurs de France, le GICAN entend ainsi plaider pour une meilleure prise en compte de la « Part France » pour les nouvelles constructions de navires battant Pavillon français (voir encadré).

Au-delà des armateurs privés, **le GICAN souhaite également donner aux armateurs publics (régions, départe-**

tements et autres collectivités locales) les moyens de privilégier les offres françaises pour leurs appels d'offres ou encore d'imposer cette part locale aux maîtres d'œuvre bénéficiant de subventions publiques. Sans remettre en cause les règles européennes, la prise en compte de critères autres que les critères financiers, techniques et RSE doit permettre aux armateurs publics de privilégier l'offre française. **Le GICAN fournit, en ce sens, un nouveau clausier et une charte aux armateurs publics.**



Des navires français pour le Pavillon français

En lien avec le Cluster Maritime Français et les Armateurs de France, le GICAN porte, dans le cadre du Fontenoy du maritime, l'ambition de la signature d'une charte. Cette charte doit permettre à une véritable solidarité de filière d'émerger, et ainsi augmenter la part de navires construits en France dans la flotte civile sous Pavillon français, tombée sous la barre des 15 % (elle était de près de 70 % dans les années 90 sur les unités jusqu'à 120 m).

Les signataires de la charte s'engagent à œuvrer en faveur de l'émergence d'une confiance et d'une solidarité de filière maritime, dans l'objectif d'une progression de la valeur ajoutée française dans les navires construits en France et/ou exploités sous Pavillon français. Un comité de suivi est installé.

Des financements pour l'innovation maritime

Le GICAN a également contribué à la mission de Baptiste PERRISSIN-FABERT, chargé par la ministre de la Mer de trouver les moyens de financement pertinents pour l'économie maritime et ses innovations. Le GICAN a ainsi pu plaider pour une meilleure relation entre les investisseurs privés et les guichets de financement publics, facilitant ainsi un financement continu de l'innovation maritime allant des études amont à de véritables prototypes commerciaux de navires plus intelligents et/ou plus verts.

Dans le cadre de cette mission, mais également des nombreuses auditions avec les différents ministères concernés, le GICAN a également demandé une progression des fonds alloués à la recherche et à l'innovation maritimes, permettant de faire émerger

ainsi de véritables plans de filière pour la décarbonation des navires en s'appuyant sur les technologies industrielles (efficacité énergétique, efficacité opérationnelle, nouveaux carburants, propulsion éolienne). À l'instar d'autres pays européens (en Norvège, en Allemagne...), la mise en place d'aides à la mise en œuvre en mer des innovations (sea proven) pour les premières unités commerciales permettrait la diminution du risque associé, la démonstration des gains opérationnels et le déploiement accéléré de ces innovations. Le volume souhaité est d'environ 200 millions d'euros de financement public pour la recherche et l'innovation maritimes, contre environ 60 millions d'euros aujourd'hui.

Le maintien de l'ambition interministérielle du Contrat Stratégique de Filière

Installé le 26 février 2018 sous l'égide du Conseil National de l'Industrie, présidé par le Premier ministre, le Comité Stratégique de Filière (CSF) des Industriels de la Mer a signé le lundi 29 octobre 2018 son contrat de filière, en présence du ministre de l'Économie et des Finances Bruno LE MAIRE, de la secrétaire d'État chargée de l'Industrie auprès du ministre de l'Économie

et des Finances Agnès PANNIER-RUNACHER et de la ministre des Transports Élisabeth BORNE, de Régions de France et des organisations syndicales, afin de donner son plein potentiel à l'économie maritime et favoriser la collaboration entre les quatre grandes organisations professionnelles du secteur.

La filière maritime française emploie aujourd'hui environ 120 000 personnes, pour un chiffre d'affaires de plus de 32 milliards d'euros, dont 60 % à l'export.

Elle comprend quatre grandes composantes :

L'INDUSTRIE NAVALE

représentée par le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), qui représente 46 500 emplois pour un chiffre d'affaires de 11,25 milliards d'euros.

L'OFFSHORE OIL & GAS

représenté par EVOLEN, qui recense 25 à 30 000 emplois pour 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

LES INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES

représentés par la Fédération des Industries Nautiques (FIN), qui compte 42 000 emplois industriels pour 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

représentées par le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), EVOLEN et le GICAN, qui compte 2 600 emplois pour 600 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le Contrat Stratégique de Filière porte une série d'engagements entre les industriels et l'État, autour de quatre grands axes : international, numérique, recherche et développement, emplois et compétences.

Depuis la signature du Contrat Stratégique de Filière, la situation des Industriels de la Mer a largement évolué : il était donc nécessaire de transcrire ces changements dans un avenant au Contrat Stratégique de Filière. Cet avenant, signé en présence des ministres, permet ainsi une évolution de la gouvernance du Comité Stratégique de Filière, et intègre notamment la ministre de la Mer dans le dispositif, et met désormais l'accent sur la priorité de la relance économique et de la réindustrialisation, dans le contexte post-coronavirus.

La gouvernance du CORIMER est également revue pour une meilleure collaboration entre l'État et les industriels, en vue de la construction et de l'adoption d'une stratégie nationale de R&D maritime, et de sa déclinaison dans les dispositifs de financement public et de son incarnation par des projets industriels concrets. Enfin, l'avenant au Contrat Stratégique de Filière porte des ambitions fortes en faveur de la transition écologique du secteur, de la compétitivité et de la souveraineté, de la cohésion et de l'emploi, mais aussi de la solidarité nécessaire entre clients et fournisseurs. Deux nouveaux groupes de travail sont ainsi créés.



Le fluvial, un axe de développement majeur

Le GICAN continue ses travaux en faveur d'une meilleure appréhension des enjeux fluviaux par l'industrie navale française. Le fluvial, outre le fait d'être un secteur porteur dans le cadre de la transition écologique des navires, représente en effet un axe de développement pour l'activité des chantiers et des équipementiers français.

Le GICAN a ainsi organisé le 16 février 2021 un webinaire, en partenariat avec la Communauté Portuaire de Paris, portant sur le renouvellement des 151 navires de la flotte parisienne. Un autre webinaire en partenariat avec VNF s'est tenu le 15 juin 2021 sur les enjeux et évolutions de la flotte fluviale française.

Participer au développement de la souveraineté française

L'INDUSTRIE NAVALE FRANÇAISE PARTICIPE ACTIVEMENT À L'AFFIRMATION DE LA SOUVERAINETÉ FRANÇAISE, EN FOURNISSANT À LA MARINE NATIONALE LES NAVIRES LES PLUS TECHNOLOGIQUES DU MONDE. LES DÉBOUCHÉS DÉFENSE CONSTITUENT, EN TEMPS DE CRISE, LE MOYEN D'ÉQUILIBRER LES ACTIVITÉS DE NOS ADHÉRENTS.

Alors que la crise sanitaire et économique jette un voile d'incertitude sur la reprise des marchés civils, et en premier lieu sur celui de la croisière, les marchés défense restent pour les adhérents du GICAN un moyen pour équilibrer leur activité. Dans la lignée du plan de relance proposé par les Industriels de la Mer au Gouvernement à l'été 2020, le GICAN a continué à plaider, au cours de l'année 2020-2021, pour une accélération des programmes de la Loi de Programmation Militaire, permettant ainsi de garantir un plan de charges pour de nombreuses entreprises.

Dans ce cadre, le ministre des Armées a ainsi annoncé en février 2021 le lancement officiel du programme de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de troisième génération (SNLE 3G), permettant de garantir l'activité de l'ensemble de la chaîne de fournisseurs et sous-traitants normands et sur l'ensemble du territoire.

Le Président de la République a également annoncé en décembre 2020 le lancement du programme de porte-avions de nouvelle génération (PANG) à l'occasion

d'un déplacement au Creusot sur le site de Framatome. Dans le cadre de ce programme structurant pour l'industrie navale française sur l'ensemble du territoire, le GICAN plaide désormais pour un juste retour économique et social des achats de catapultes électromagnétiques à nos partenaires américains. Le dialogue avec la Direction Générale de l'Armement (DGA) avance ainsi dans cet objectif qui doit permettre de développer les compétences technologiques et les emplois dans les territoires.



Les industries de défense sont un levier pour la relance économique

À l'échelle du Conseil des Industries de Défense Françaises (CIDEF), les trois groupements (GICAN, GICAT, GIFAS) ont lancé une enquête d'opinion visant à mieux appréhender la sensibilité des Français vis-à-vis des thématiques de la souveraineté, de la défense, des industries de défense et de l'export, afin de mieux orienter leurs communications et leurs relations publiques, notamment en vue de l'élection Présidentielle de 2022. Le GICAN a par ailleurs participé à la mission d'information flash « Financement de la BITD », menée par les députés Jean-Louis THIERIOT et Françoise BALLETT-BLU, membres de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale. Le rapport de cette mission flash, pour laquelle le GICAN a pu faire valoir les intérêts et enjeux de

l'industrie navale française et notamment de ses PME et ETI, a été déposé le 17 février 2021.

Parmi leurs nombreuses recommandations pour améliorer le lien entre les banques et les entreprises de l'industrie de défense, les rapporteurs préconisent notamment la création d'un médiateur du financement pour l'écosystème de défense, d'accompagner la formation des entreprises face à l'évolution du système normatif, voire de créer de nouvelles sources de financement pour les entreprises. L'ensemble de ces propositions doit permettre de garantir le financement des industries de défense et in fine de préserver la souveraineté française fragilisée par les nouvelles règles de compliance mises en œuvre par les banques.

La sécurité reste un axe de diversification

Le GICAN a par ailleurs poursuivi les travaux menés au sein du Comité Stratégique de Filière des Industries de la Sécurité, dont il est membre fondateur. Les travaux doivent permettre de développer l'activité industrielle autour de grands projets fondateurs, tels que la sécurisation des grands événements ou les territoires de confiance. Aux côtés de ses adhérents, le GICAN a pu faire valoir sa vision de la sécurité maritime lors du salon Platinum Security Exhibition, qui s'est tenu à Monaco en février 2021, à l'occasion d'une table ronde portant sur cette thématique.

Enfin, le GICAN s'implique dans le développement d'une véritable filière maritime de cybersécurité, et est membre fondateur de l'association France Cyber Maritime, présidée par Frédéric MONCANY DE SAINT-AIGNAN. Tout autant producteurs que consommateurs de technologies cybersécurité, les adhérents sont mis en avant et valorisés auprès de partenaires potentiels grâce à l'intégration du GICAN au sein de cette structure inédite et nouvellement créée.

Europe :

Des enjeux structurants pour l'industrie navale française

LE GICAN EST PRÉSENT DEUX FOIS À BRUXELLES VIA LA PRÉSENCE D'UN VIE, AINSI QUE DE ROMAIN RULLON, DÉTACHÉ AU SEIN DE SEA EUROPE POUR ASSURER LE SECRÉTARIAT DE SEA NAVAL. MALGRÉ LA CRISE PANDÉMIQUE, DE NOMBREUSES AVANCÉES ONT ÉTÉ RÉALISÉES, ENTRE AUTRES DANS LA CONSTRUCTION DU GREEN DEAL, DU PROGRAMME DER&D HORIZON EUROPE, OU ENCORE DANS LA PRÉPARATION DU FONDS EUROPÉEN DE DÉFENSE.

Horizon Europe : l'ambitieux programme de R&D

Le programme de financement de la recherche *Horizon Europe 2021-2027*, succédant à *Horizon Europe 2020*, vise à accélérer la recherche et l'innovation sur les transitions écologique, sociale et économique en fixant d'ambitieux objectifs dans tous les domaines de la société européenne. Doté d'un budget définitif de 95,5 milliards d'euros, le programme se base sur la construction de différents partenariats « sectoriels » visant à structurer et stimuler les efforts de recherche et de développement, tout en œuvrant en faveur de la compétitivité industrielle européenne.

Dans ce cadre, la plateforme technologique Waterborne, avec le soutien de SEA Europe et de ses associations-membres dont le GICAN, a plaidé pour la sélection d'un partenariat maritime dédié : le partenariat co-programmé *Zero Emission Waterborne Transport* (cPP ZEWTT). L'objectif est ambitieux : développer et faire la démonstration de solutions zéro émission applicables pour tous les principaux types de navires d'ici 2030, afin d'atteindre le transport par voie d'eau zéro émission d'ici 2050.

La construction d'une souveraineté européenne

La structuration des efforts de défense au sein de l'UE s'est concrétisée en 2020 par l'accord final sur le budget du Fonds Européen de Défense (FED), atteignant 7,9 milliards d'euros pour la période 2021-2027 - dont 2,6 milliards dédiés à la recherche, et 5,3 milliards alloués au développement. Le FED est une initiative sans précédent de structuration et de renforcement de la BITD par la réduction des redondances et le renforcement de l'interopérabilité des systèmes.

En outre, 2020 a été marquée par le lancement du programme SEA Defence dans le cadre du Programme Européen de Développement Industriel pour la Défense (PEDID), programme préparatoire du FED. SEA Defence

est une étude de faisabilité visant à préparer une feuille de route des technologies à inclure dans la prochaine génération de plateformes navales et à poursuivre dans les programmes de développement européens. Pour chaque domaine identifié, SEA Defence établira une cartographie de l'état de l'art et construira une évaluation d'impact de leur intégration ainsi qu'une estimation de leur budget. Ce programme est une grande première puisqu'il réunit les principaux chantiers de construction navale européens autour d'un seul et même projet structurant. Enfin, l'objectif de cette étude sera finalement de préparer la construction des appels à projets dans le cadre du FED.

FOCUS : EUROPEAN PATROL CORVETTE

Dans le cadre des coopérations structurées permanentes de défense (PESCO) autorisées entre États membres, l'Italie et la France – plus tard rejointes par la Grèce puis l'Espagne – ont lancé le programme **European Patrol Corvette** (EPC) dont l'objectif est de concevoir et de développer un prototype d'une nouvelle classe de navires pouvant accueillir une multiplicité de systèmes et de charges utiles.

L'EPC est ainsi pensée pour être modulaire et flexible afin de pouvoir répondre aux besoins et faire face aux diverses menaces. L'entreprise Naviris, joint-venture à parité entre Fincantieri et Naval Group, conduira le projet avec Navantia, Indra Sistemas et la Grèce, et il est à prévoir l'inclusion de nouveaux pays, comme le Portugal.

L'action du GICAN auprès de SEA Europe

Les activités du GICAN à Bruxelles, auprès de SEA Europe, se sont poursuivies et intensifiées. L'irruption de la crise pandémique a fait naître le besoin d'augmenter la fréquence des réunions afin de suivre et gérer les évolutions nationales et européennes en termes de restrictions, de confinements, d'arrêts de travail, etc. SEA Europe a mis en place des réunions hebdomadaires des associations nationales, offrant un espace d'échange d'informations permettant une plus grande réactivité.

Aussi, la nécessité de poursuivre les actions vers la Commission européenne et le Parlement européen pour faire barrage aux pratiques de concurrence déloyale internationales, pour construire des instruments de défense européens applicables en matière de prix préjudiciables et d'aides d'États, s'est intensifiée. Le GICAN, présent à Bruxelles, appuie SEA Europe afin

de mener des actions de lobbying plus vastes et plus efficaces, notamment vis-à-vis des euro-députés du Parlement européen, mais aussi de la représentation permanente de la France à l'UE.

Plusieurs exemples illustrent cet effort, avec la mobilisation de la Commission européenne pour permettre la libre circulation des travailleurs détachés, pour alerter sur l'absence de règles applicables en matière de concurrence internationale, ou encore la rencontre de plusieurs euro-députés pour proposer un « *Fonds Maritime Européen* » comme alternative au système d'échanges de quotas d'émissions. Cela se révèle d'autant plus important que 2020 et 2021 sont deux années décisives dans la construction des priorités de la future présidence française de l'UE, en 2022.



OSB

Objectif croissance bleue

EMPLOIS, FORMATION, COMPÉTENCES,
SOLIDARITÉ DE FILIÈRE : À TRAVERS
SES ACTIONS, LE GICAN ŒUVRE POUR
UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX
DE L'INDUSTRIE NAVALE FRANÇAISE.



Contribuer à l'attractivité des métiers et à l'adaptation des compétences

À L'ÉCHELLE LOCALE, NATIONALE ET EUROPÉENNE, LE GICAN PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES PÉRENNE POUR LE SECTEUR.

Malgré la crise sanitaire et économique, les perspectives d'emploi restent porteuses dans l'industrie navale française. Si l'on estime qu'entre 5 et 15% des recrutements ont été suspendus dans l'immédiat, l'industrie navale française demeurera créatrice nette d'emplois dans les prochaines années, dès lors qu'un plan de relance et de soutien permettra de restaurer la dynamique de croissance du secteur.

L'industrie navale prévoit de recruter 30 000 personnes dans les prochaines années, dont 10 000 créations de poste, et avec un besoin immédiat d'environ 1500 postes à pourvoir dans les différentes entreprises. Pour l'ensemble de la Filière des Industriels de la Mer, les besoins sont estimés à 70 000 recrutements, dont 22 000 créations nettes d'emploi, ce qui souligne le dynamisme de ses activités.

L'emploi, une bataille en commun

Mais malgré des besoins en recrutement forts et des perspectives de croissance prometteuses, l'industrie navale peine encore, malheureusement, à attirer et recruter. Face à cette situation, le GICAN et ses adhérents travaillent pour la promotion des métiers de l'industrie navale, à forte valeur ajoutée et avec de nombreuses opportunités d'emploi, et pour la mise en adéquation des formations avec les besoins des industriels, afin de ne pas avoir à recourir à un temps de formation en interne à l'issue des recrutements, coûteux en ressources et en temps. Le Club des RH du GICAN

réunit les responsables Ressources humaines des adhérents du GICAN, autour de thématiques permettant des échanges et le partage de bonnes pratiques entre les industriels afin d'accompagner leurs stratégies RH et de les aider à recruter les profils dont ils ont besoin pour développer leurs activités.

Au niveau européen, le GICAN participe au European Social Dialogue Committee for Shipbuilding, un comité tripartite dont SEA Europe coordonne la délégation industrielle par le biais du SEA Human Capital.

INTERVIEW

FRANÇOIS LE BARS

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT RH CADRES
ET EXPATRIATION, GROUPE PIRIOU

QUE PEUVENT RETIRER LES ADHÉRENTS D'UNE PARTICIPATION AU CLUB DES RH ?

Le Groupe PIRIOU est une entreprise française d'origine bretonne, déployée à l'international (Afrique et Asie notamment), généraliste du naval. Elle construit et répare tous types de navires jusqu'à 120 mètres grâce à des bureaux d'études intégrés et des équipes de production et réparation expertes et passionnées. Pour PIRIOU, le Club des RH du GICAN permet d'échanger avec des professionnels RH du secteur ayant les mêmes types de problématiques, dans un cadre ouvert à la discussion et non concurrentiel. Le Club des RH est également une tribune, permettant d'inviter des intervenants externes traitant de sujets d'expertise.

QUELLES THÉMATIQUES POURRAIENT ÊTRE SAISIÉS PAR LE CLUB ?

Les thématiques abordées par le Club des RH pourraient être de partager entre spécialistes des sujets tels que l'attractivité de nos métiers (incluant la question de la rémunération), les formations « navalisantes », d'informer les RH sur les initiatives de l'industrie maritime émanant des différents organes nationaux et internationaux. Le Club pourrait également nous permettre de partager des problématiques terrain telles que les actualités liées à la pandémie et les bonnes pratiques en découlant.



Jacques HARDELAY, Président du Chantier Naval de Marseille et administrateur du GICAN, préside ces deux instances européennes.

Le GICAN participe également au projet européen ASSETS+, dont l'objectif est de maintenir, développer et adapter les compétences du secteur de l'industrie de défense, afin d'assurer l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Ce projet de quatre ans, qui se terminera le 31 décembre 2023, rassemble 30 partenaires de huit pays différents, et se concentre notamment sur les technologies numériques : robotique, systèmes autonomes, IA, commandement, contrôle, communications, renseignement, surveillance.

Le Campus des Industries Navales, une plateforme de travail inédite

Le GICAN est partenaire fondateur du Campus des Industries Navales, qui œuvre pour l'attractivité et la promotion de la filière, la « navalisation » des formations et la labellisation des formations « navalisées ». Le CINav est également pilote de la construction et de l'entretien d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) de la Filière des Industriels de la Mer.

LES 23 PARTENAIRES DU CINAV

- ↳ **5 régions littorales** (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- ↳ **5 industriels maîtres d'œuvre du maritime** implantés dans ces régions (CMN, PIRIOU, Chantiers de l'Atlantique, ECA Group et Naval Group)
- ↳ **La Marine Nationale**
- ↳ **5 rectorats des régions académiques** partenaires représentant le MENJ et le MESRI
- ↳ **La DGEFP et Pôle Emploi** représentant le ministère du Travail
- ↳ **La Direction des Affaires Maritimes** (DAM) représentant le ministère de la Mer
- ↳ **3 fédérations ou associations professionnelles** (Bretagne Pôle Naval, GICAN, UIMM)
- ↳ **1 opérateur de compétences** : OPCO 2i

Soutenir le développement maritime dans les territoires

REPRÉSENTANT NATIONAL DE L'INDUSTRIE NAVALE FRANÇAISE, LE GICAN S'APPUIE SUR UN RÉSEAU DE PARTENAIRES FORTS POUR ASSURER LE LIEN ENTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PILOTAGE DES ACTIONS AU PLAN NATIONAL.

L'industrie navale française est une industrie fortement implantée dans les territoires, dont les activités se répartissent sur l'ensemble des façades maritimes françaises – Manche-Mer du Nord, Atlantique et Méditerranée – ainsi qu'à l'intérieur des terres. Les constructions de navires et les grands programmes militaires font intervenir parfois plusieurs centaines d'entreprises réparties sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, le territoire reste bien souvent, pour nos adhérents, l'échelle de référence pour la relation entre donneurs d'ordre et fournisseurs, ainsi que pour la coopération innovante entre les industriels. L'échelon local sera également celui de la relance, puisque le déploiement du plan France Relance du Gouvernement est largement confié aux régions.

Coordonner les actions territoriales, décliner une politique nationale

L'action nationale du GICAN se doit, nécessairement, d'être complétée par une stratégie territoriale, permettant ainsi aux syndicats professionnels de mieux prendre en compte les spécificités locales, de connaître les revendications des acteurs et les faire correspondre aux enjeux nationaux.

Le GICAN travaille en synergie avec plusieurs pôles de compétitivité, qui sont en adhésion croisée avec le GICAN. Le GICAN participe aux travaux des Pôles Mer

Méditerranée et Bretagne Atlantique et du Pôle EMC2, notamment pour coordonner la remontée de la R&D et de l'innovation, ainsi que la stratégie de déploiement à l'international de la filière. Ces actions sont coordonnées dans le cadre de la filière des Industriels de la Mer. Le GICAN accueille également parmi ses adhérents plusieurs clusters « business », tels que Bretagne Pôle Naval (BPN), EDEN Cluster, Normandie Maritime, Normandie AeroEspace (NAE) et Neopolia, dont

les actions sont essentielles pour de nombreuses PME et ETI. Les interventions du GICAN dans leurs instances respectives permettent à nos adhérents, communs ou non, de trouver de nouveaux débouchés et partenaires dans le cadre de leur développement industriel.

La stratégie territoriale du GICAN vise également à assurer une meilleure représentation dans les salons importants au sein des territoires, tels que Navexpo, Itechmer, FOWT, Synergie...

INTERVIEW

ANNE-MARIE CUESTA

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE BPN
(BRETAGNE PÔLE NAVAL)

QUE VOUS APPORTE L'ADHÉSION CROISÉE AVEC LE GICAN ?

BPN et le GICAN ont développé, au fil des années, une relation basée sur la confiance et sur la connaissance des politiques développées par chacune de nos deux structures. Celles-ci ayant pour résultat positif des actions complémentaires et coordonnées au profit des entreprises de la filière navale en région Bretagne. D'évidence, ce partenariat constructif a permis de renforcer diverses démarches contributives à la performance industrielle des entreprises membres. À titre d'exemple, le GICAN soutient depuis 2014 l'événement PRO&MER qui est aujourd'hui reconnu pour son efficacité et son agilité à pourvoir à l'emploi, mais également pour sa contribution à développer l'attractivité des métiers de la mer.

QUELS AXES DE TRAVAIL POURRAIENT ÊTRE DÉVELOPPÉS ?

BPN accompagne au quotidien les entreprises bretonnes dans leur stratégie de développement et dans le renforcement de leur compétitivité. Dans un temps court, de nouveaux défis se présentent, et notamment celui de la transition énergétique. Ainsi, la co-construction de groupes de travail spécifiques, mettant en relation les entreprises membres du GICAN et celles de BPN, pourrait permettre la création de consortiums en capacité de se développer à l'export, notamment. Cette action conjointe pourrait être développée dans le cadre d'une proposition de projet européen.



Le réseau territorial du GICAN



04

EUROPORT
Rotterdam (Pays-Bas)
du 2 au 5 novembre 2021

EURONAVAL
Paris (France)
du 18 au 21 octobre 2022

EUROMARITIME
Marseille (France)
du 1^{er} au 3 février 2022

DEFEA
Athènes (Grèce)
du 13 au 15 juillet 2021

WORLD DEFENSE SHOW
Riyadh (Arabie saoudite)
du 6 au 9 mars 2022

INDO PACIFIC
Sydney (Australie)
du 10 au 12 mai 2022

L'INTERNATIONAL
GRÂCE AUX PAVILLONS FRANCE
FÉDÉRÉS PAR LE GICAN

Cap sur l'international

MALGRÉ UNE ANNÉE
MOUVEMENTÉE, LE GICAN
CONTINUE DE FÉDÉRER
SUR L'INTERNATIONAL.

Accompagner le développement et le rayonnement de nos adhérents dans un contexte de crise Covid-19

MALGRÉ LES ANNULATIONS DE SALONS ET LES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER À L'INTERNATIONAL, LE GICAN ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS VERS L'EXPORT ET VERS L'INTERNATIONALISATION DE LEURS ACTIVITÉS.

La crise du coronavirus, au-delà de rendre plus complexes les rencontres et les échanges avec des prospects et clients internationaux potentiels, fait peser un risque sur des reports, voire des annulations, de commandes maritimes civiles et de programmes militaires.

Dans ce contexte, le GICAN entend développer les moyens efficaces pour la relance à l'international de ses adhérents, en les accompagnant dans la recherche de financements pertinents pour leurs campagnes export, tels que les chèques VIE. Le GICAN était également partenaire du webinar sur la relance à l'export des Industriels de la Mer, organisé en janvier 2021, en présence de la ministre de la Mer.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a également été sensibilisé sur les difficultés à se projeter à l'export lors d'une réunion entre Franck RIESTER, ministre chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, et Hervé GUILLOU, Président du GICAN et Président du Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer.

Les Volontaires Internationaux (VIE) du GICAN, précédemment en poste en Australie et en Asie du Sud-Est, se sont révélés être également un dispositif utile aux adhérents, qui a vocation à être pérennisé lorsque les conditions sanitaires seront stabilisées.

L'intelligence économique au service du développement à l'international

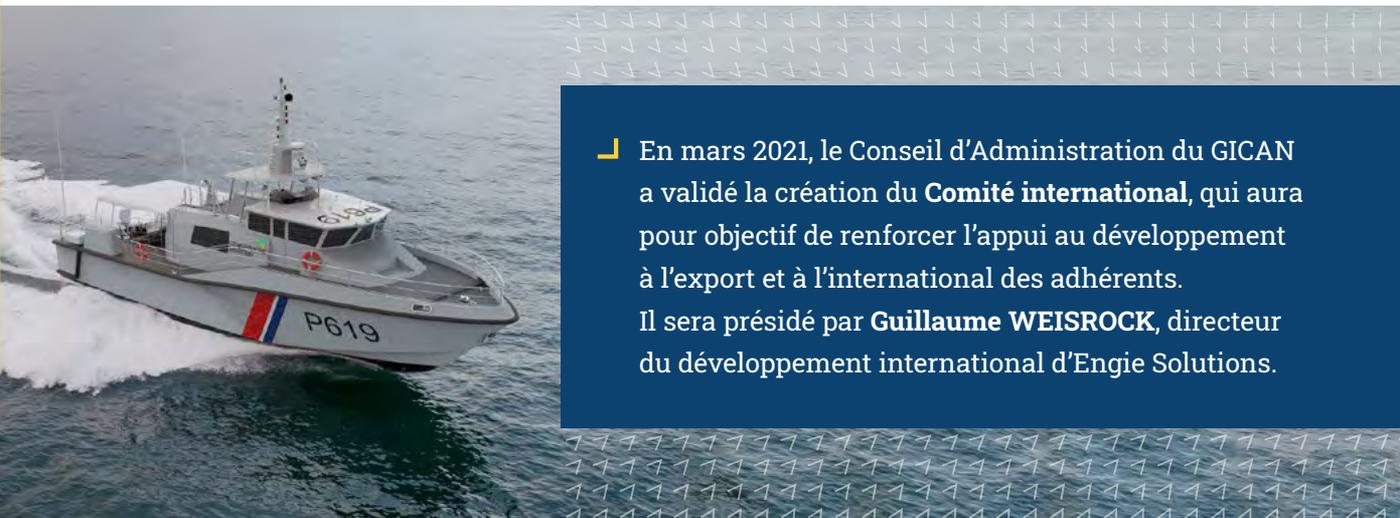
Le GICAN mène un travail de fond sur les sujets d'intérêt de l'industrie navale française, et continue de transmettre à ses adhérents une *Lettre de Veille Internationale* de manière mensuelle, afin de continuer à donner à ses adhérents une information qualifiée directement exploitable pour le développement à l'international. Soutenu par son réseau international (ambassades, chambres de commerce) et en lien avec les organisations nationales (Medef International, Business France), le GICAN fournit ainsi à ses

adhérents une veille d'intelligence économique pertinente dans un contexte en mutation.

De la même manière, le GICAN a commandé, aux côtés notamment du GICAT, plusieurs études pays, permettant ainsi aux industriels de préparer leurs déplacements sur des salons internationaux. Les pays ayant fait l'objet d'études sont : les Émirats arabes unis (en amont du salon IDEX), l'Indonésie (en amont du salon Indodefence, reporté en 2022) et les Philippines (en amont

du salon ADAS). Les réunions régulières du Comité international permettent de prolonger ces enseignements, et aux adhérents d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques.

Avec la reprise des salons, le GICAN travaille à la représentation de l'industrie navale française dans les événements de la fin du premier semestre 2021, tels que Shield Africa (Côte d'Ivoire) ou IONS (La Réunion).



En mars 2021, le Conseil d'Administration du GICAN a validé la création du **Comité international**, qui aura pour objectif de renforcer l'appui au développement à l'export et à l'international des adhérents. Il sera présidé par **Guillaume WEISROCK**, directeur du développement international d'Engie Solutions.

Soutenir le développement des activités civiles à l'international

Le GICAN et la SOGENA travaillent avec le soutien du ministère des Armées à l'organisation du pavillon France sur certains salons de défense internationaux et régionaux, afin de valoriser l'offre française dans le domaine de la Défense et la sécurité : DEFEA en Grèce, ADAS aux Philippines (reporté).

Outre les pays d'intérêt pour l'exportation de défense, le GICAN participe également à l'affirmation de l'offre navale française sur les marchés civils dans

de nombreuses zones porteuses. Le GICAN est à l'initiative du Conseil Maritime de Singapour, sous l'égide de l'ambassade de France, aux côtés du Cluster Maritime Français et de la Chambre de commerce franco-singapourienne, et participe également aux actions engagées sur plusieurs pays nordiques, avec le Cluster Maritime Français, la chambre de commerce franco-norvégienne, les Pôles Mer et la Team France export afin de renforcer les coopérations entre les écosystèmes nationaux.

Organiser les rendez-vous majeurs de l'industrie navale française



EURONAVAL ONLINE : Un virage numérique réussi

EURONAVAL 2020, ORGANISÉ PAR LA SOGENA, FILIALE ÉVÉNEMENTIELLE DUGICAN, S'EST TRANSFORMÉ EN QUELQUES SEMAINES EN UN ÉVÉNEMENT ENTIÈREMENT NUMÉRIQUE QUI S'EST TENU DU 19 AU 25 OCTOBRE 2020. EURONAVAL, À L'IMAGE DE L'INDUSTRIE NAVALE FRANÇAISE, A AINSI PU DÉMONSTRER TOUTE SA RÉSILIENCE, ET A SU CONSERVER SON RANG DE SALON PHARE DE L'INDUSTRIE NAVALE MONDIALE.

Aux côtés des exposants, de nombreuses personnalités politiques et militaires telles que Florence PARLY, ministre des Armées, Annick GIRARDIN, ministre de la Mer, Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de l'Industrie, Joël BARRE, Délégué général pour l'armement,

l'amiral Pierre VANDIER, Chef d'État major de la Marine, ont ainsi pris part aux conférences inaugurales. Ce sont plus de 280 exposants et 59 délégations officielles de 31 pays qui ont finalement participé à EURONAVAL ONLINE.

Trois espaces ont particulièrement illustré, sur EURONAVAL ONLINE, les enjeux et le dynamisme des industries du naval de défense et de la sécurité maritime.

└ Le CYBER Naval Hub

Le CYBER Naval Hub, une des nouveautés de cette édition, organisé en partenariat avec CEIS, a réalisé quatre tables rondes en donnant la parole aux sociétés présentes sur le pavillon cyber ainsi qu'à des experts et à de grands industriels du secteur.

└ L'espace SEAnnovation

L'espace SEAnnovation, organisé en partenariat avec Starburst, a accueilli une trentaine de startups françaises et étrangères. Quatre tables rondes se sont tenues sur les besoins opérationnels des Forces Spéciales, le soutien économique au secteur de l'innovation navale française et l'innovation pour la maintenance opérationnelle et le futur de l'aviation navale.

└ Le Navire des Métiers

Le Navire des Métiers, organisé par le Campus des Industries Navales, a pour sa part organisé cinq webinaires pour présenter les nombreuses facettes des métiers de l'industrie navale.



280
exposants

31
pays

dont :
40%
d'étrangers
venant de 26 pays

> 1 260 <
mises en relation
d'affaires BtoB
et BtoG réalisées
pendant la semaine

59
délégations officielles et
organisations internationales

+ de 10 500
visites sur la plateforme

de plus de
40
pays

145 intervenants,
et plus de
3 500 participants

aux conférences, webinaires,
tables rondes et web-conférences
diffusés en live pendant le salon



EUROMARITIME 2022 : l'industrie maritime se donne rendez-vous à Marseille

SALON DE L'ÉCONOMIE BLEUE, EUROMARITIME S'OUVRE VERS LA MÉDITERRANÉE ET AMBITIONNE D'ÊTRE LE POINT DE RENCONTRE ET D'AFFAIRES DE LA GRANDE RÉGION MARITIME EUROMÉDITERRANÉENNE. LE SALON EUROMÉDITERRANÉEN DE LA CROISSANCE BLEUE SE TIENDRA DU 1^{ER} AU 3 FÉVRIER 2022 À MARSEILLE AU PARC CHANOT.

Le salon EUROMARITIME est le rendez-vous biennal des industriels de la croissance bleue, organisé par

l'hebdomadaire *le marin* (groupe Ouest-France) et la SOGENA pour le compte du GICAN.

Une seconde édition dans la cité phocéenne

Le salon réunira les acteurs phares de l'industrie maritime.

- ┌ Construction, réparation et équipementiers navals
- ┌ Portuaire
- ┌ Transport maritime (passagers, fret et fluvial)
- ┌ Biotechnologies marines
- ┌ Sécurisation des données / numérisation / digitalisation
- ┌ Sûreté et sécurité
- ┌ Pêche
- ┌ Énergie
- ┌ Tourisme & croisière

Un programme proposant plus de 30 conférences abordera les grands sujets d'actualité et les enjeux technologiques, économiques et écologiques. Le nouvel **espace CYBER** apportera de nouvelles solutions de cybersécurité pour la numérisation et la digitalisation du maritime. **L'espace SEAnnovation** mettra en lumière les solutions technologiques de demain autour d'une vingtaine de startups.

Les métiers du maritime et les formations seront de nouveau présents sur le Navire des Métiers.

Pour cette seconde édition dans la cité phocéenne, le salon réunira les acteurs des quatre grands domaines de l'industrie maritime que sont :

- la construction et la réparation navales et les équipements navals
- le portuaire
- les transports maritimes (passagers, fret et fluvial)
- les technologies marines d'avenir

Le cycle de conférences abordera les grands sujets d'actualité et les enjeux technologiques économiques et politiques de l'ensemble du domaine maritime. Un Navire des Métiers, des conférences thématiques et l'espace SEAnnovation dédié aux startups viendront enrichir également le salon.

LES CHIFFRES CLÉS D'EUROMARITIME 2020

5^e
édition
» en 2022

260
exposants

5 000
visiteurs
VENANT DE 44 PAYS

17
startups

30
CONFÉRENCES

950
rendez-vous
B2B



Plus d'informations : www.euromaritime.fr
Contactez notre équipe pour participer à l'édition 2022 :
saleseuromaritime@sogena-events.com

05

Une vague d'innovations

PENSER LA RECHERCHE
DE DEMAIN

Développer l'écosystème de la R&D et de l'innovation maritimes

Le GICAN et la Filière des Industriels de la Mer s'engagent pour développer les technologies maritimes de demain

Véritable fleuron technologique, aux compétences reconnues et recherchées par ses clients civils et étatiques, français et internationaux, l'industrie navale française mobilise toute sa capacité d'innovation pour répondre aux enjeux de demain du secteur maritime. Le GICAN accompagne les entreprises, notamment

lors de Journées Techniques, afin de développer les synergies entre ses adhérents et notamment les PME, ETI et les grands groupes, et favoriser également le passage des technologies civiles vers le secteur militaire, et réciproquement.

Le navire du futur, plus vert et plus intelligent

Les industriels navals français sont fortement engagés pour la transition écologique du secteur maritime, qui représente une véritable opportunité. En effet, de nombreux industriels français développent dès aujourd'hui les technologies qui participeront à la construction du futur mix énergétique des navires. Gaz naturel liquéfié (GNL), propulsion électrique, hybridation

des navires, voiles rigides, kites... les innovations sont nombreuses pour permettre aux navires de réduire leur empreinte environnementale, et permettre ainsi aux armateurs mondiaux de respecter les engagements internationaux.

En ce sens, le GICAN a soutenu en 2020 auprès des pouvoirs publics concernés la création d'une

véritable industrie de la propulsion éolienne en France, sur laquelle notre industrie peut dès maintenant se positionner face à la concurrence internationale. Plus vert, le navire du futur sera également plus intelligent, grâce à l'utilisation plus poussée des capteurs et de la robotique, qui permettront de passer plusieurs paliers vers l'autonomisation croissante des navires, au-delà de l'emploi de drones marins, sous-marins ou aériens. La robotisation, les nouvelles technologies de capteur et d'information, et la progression des degrés

d'autonomisation des véhicules marins permettent la réalisation des missions maritimes à bord de plateformes plus petites, mieux utilisées et plus efficaces que les moyens traditionnels. Sur certaines applications, le rapport d'impact environnemental change véritablement d'ordre de grandeur, tant dans les moyens mobilisés que dans la conduite des opérations permettant d'aborder de manière durable l'intégration des opérations anthropiques dans l'écosystème marin.

Le numérique ouvre de nouvelles perspectives

Le recours croissant au numérique doit également permettre aux entreprises d'opérer une transition dans la manière de construire les navires et de travailler, afin de gagner en compétitivité et de diminuer la pénibilité de certains métiers, tout en profitant de la révolution numérique pour améliorer les process.

Enfin, les industriels adhérents du GICAN mènent des travaux sur les matériaux, afin de permettre aux navires de durer plus longtemps en mer, de mieux résister aux contraintes extérieures, et d'optimiser les opérations de maintenance et de réparation.

Des axes stratégiques pour la Filière des Industriels de la Mer

L'ensemble de ces enjeux est aujourd'hui porté par la Filière des Industriels de la Mer et l'écosystème d'innovation du maritime avec qui le GICAN travaille pleinement (Pôles Mer, Pôle EMC2, IRT JV, FEM, IFREMER, Instituts Carnot).

Ils sont organisés au sein d'une feuille de route R&D et Innovation de la Filière des Industriels de la Mer, autour de quatre grands axes stratégiques.

- └ Bateaux intelligents et systèmes autonomes (**Smart Ships**) ;
- └ Énergies et propulsion (**Green Ships**) ;
- └ Nouveaux matériaux et chantier intelligent (**Smart Yards**) ;
- └ Ressources marines (**Smart Offshore Industries**).

Le GICAN assure l'animation du Comité R&D qui ambitionne l'appui et l'actualisation de la feuille de route de la Filière, le soutien aux entreprises de la Filière dans l'incarnation par des projets de la feuille de route et l'adoption au sein du CORIMER de la feuille de route en tant que stratégie nationale de l'industrie maritime.



Le CORIMER : un outil nécessaire pour la filière

Le GICAN, engagé au sein du Comité d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la MER (CORIMER)

Le CORIMER est l'instance unique de dialogue et d'orientation entre le Comité R&D de la filière des Industriels de la Mer et les pouvoirs publics, réunissant les représentants des administrations et des industriels. Il valide et adopte la stratégie d'innovation maritime proposée par le Comité R&D. Le CORIMER est ensuite le garant de la déclinaison de cette stratégie nationale au niveau des outils de financement et par son incarnation dans des projets concrets d'industriels. Le CORIMER doit permettre l'émergence de grands

projets d'innovation maritime pour l'ensemble de la filière des Industriels de la Mer et l'intégration des enjeux de l'industrie maritime dans les stratégies d'État (PIA, régions, plan de relance, etc.). Le Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer a lancé le 28 septembre son deuxième appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner les projets innovants pouvant bénéficier du visa du CORIMER.



VOLUMÉTRIE	2020	2019
Nombre de projets	51	66
Budget global en euros	373	380

Sur l'ensemble des dossiers, 25 projets ont été retenus comme prioritaires par le Comité R&D de la filière, et 13 ont pu être auditionnés par les services de l'Etat au niveau national.

La réponse aux appels à manifestation d'intérêt permet aux industriels de bénéficier :

- ▣ du soutien de la filière dans la structuration de projets en s'appuyant sur l'ensemble de la filière : associations professionnelles, pôles de compétitivité et acteurs de l'innovation industrielle de la mer ;
- ▣ d'une instruction de la filière et d'une orientation des projets jugés prioritaires vers le dispositif de financement le plus pertinent ;
- ▣ d'une préinstruction par l'opérateur du dispositif concerné ;
- ▣ du soutien du représentant de la filière en faveur des projets prioritaires lors de la revue du dossier par le Comité de pilotage du dispositif de financement, pour l'entrée en instruction approfondie.

En chiffres

Green Ships

ÉNERGIES
ET PROPULSION

┃ 18 projets déposés

Smart Ships

BATEAUX INTELLIGENTS
ET SYSTÈMES AUTONOMES

┃ 14 projets déposés

Smart Yards

NOUVEAUX MATÉRIAUX
ET CHANTIERS INTELLIGENTS

┃ 10 projets déposés

Smart Offshore Industries

RESSOURCES MARINES

┃ 9 projets déposés

┃ TAILLE DU PORTEUR

TPE	12
PME	17
ETI	10
GG	11
Fondation	1

┃ TYPOLOGIE DU PORTEUR

Chantiers	12
Équipementiers	13
Armateurs	7
Fournisseurs de services	7
Services / opérateurs en mer	6
Architectes / bureaux d'études	5

Créer des ponts avec l'écosystème startups

Le GICAN termine au premier semestre 2021 la première promotion de son accélérateur SEAstart, lancé en octobre 2019. Durant plus de 18 mois, 12 startups ont ainsi été accompagnées par le GICAN afin de leur permettre de développer leurs activités maritimes et navales, civiles et militaires.

Au cours de cette année, le GICAN a organisé plusieurs rencontres entre startups et adhérents du GICAN, investisseurs, acteurs publics de l'innovation civile et de défense. Le GICAN et EVOLEN, à travers son accélérateur EVOLEN'UP, ont par ailleurs organisé un webinar traitant du sujet de la collaboration entre startups et industriels du maritime, afin de donner une impulsion d'open innovation dans les entreprises adhérentes.

Le GICAN doit désormais lancer prochainement l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement de la deuxième promotion SEAstart avec le double objectif de stimuler l'innovation sur les thématiques de notre secteur et de favoriser la diffusion des innovations au profit de nos adhérents.

Les 12
startups de
la première
promotion
de SEAstart
sont :

- ┃ CERBAIR
- ┃ D-ICE Engineering
- ┃ ECO ADAPT
- ┃ ELWAVE
- ┃ EODYN
- ┃ FORSSEA
ROBOTICS
- ┃ INTERNEST
- ┃ MM PROCESS
- ┃ NEOCEAN
- ┃ NOTILO PLUS
- ┃ OLENERGIES
- ┃ TUITO

06

Cahier économique

RETOUR SUR UNE
ANNÉE PARTICULIÈRE

JUSQU'À LA CRISE DE LA COVID-19, LES PERSPECTIVES ÉTAIENT AVANTAGEUSES POUR LA FILIÈRE MARITIME, PORTÉE PAR UN IMPORTANT CARNET DE COMMANDES. CEPENDANT, L'ANNÉE 2020 A MARQUÉ UN TOURNANT POUR LA FILIÈRE NAVALE FRANÇAISE, À LA FOIS PAR LA CRISE SANITAIRE ELLE-MÊME ET PAR SES CONSÉQUENCES, QUI ONT ENTRAÎNÉ UN RALENTISSEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

La situation de la filière navale française sur l'année 2020

La filière navale française (chantiers, équipementiers, fournisseurs de services) a accusé une baisse de son chiffre d'affaires, stabilisé à 11,25 milliards d'euros cumulés pour 2020, soit à peu près le niveau de 2018, mais en recul par rapport aux 12,3 milliards de 2019. La crise de la COVID-19 a durement affecté le secteur des croisières, et donc impacté la filière navale française dans son ensemble, les paquebots étant l'une des deux activités principales, avec les navires de défense.

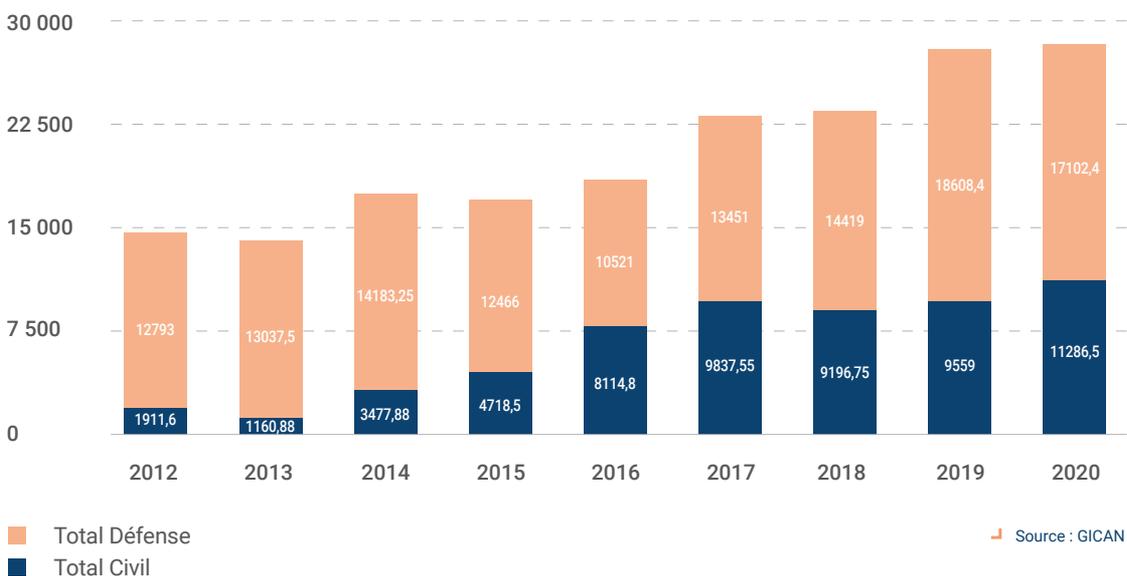
Malgré la crise, l'activité s'est maintenue, reposant sur trois facteurs : une croissance de l'activité de construction de paquebots jusqu'au début de l'année 2020, une Loi de Programmation Militaire crédible, qui garantit un plan de charge aux chantiers français, enfin de nombreux succès à l'international, avec des contrats emblématiques signés avec les principaux alliés que sont l'Australie, la Belgique ou les Pays-Bas.

En exécutant leurs carnets de commandes conséquents à la veille de la tempête sanitaire, les indus-

triels navals français ont su, au plus fort de la crise, démontrer toute leur capacité de résilience. En effet, les effectifs ont décliné de manière moins nette, passant de 48 000 emplois directs en 2019, à 46 500 emplois en 2020, un niveau proche de celui de 2018. En revanche, même si les embauches se poursuivent, les perspectives sont désormais moins bonnes. Avant la crise de la COVID-19 avait été décidé le recrutement de 30 000 personnes dans les dix prochaines années, dont 10 000 créations de poste, ce qui semble en partie à reconsidérer.

CARNET DE COMMANDES

Civil et défense (évolution 2012-2020) en millions d'euros



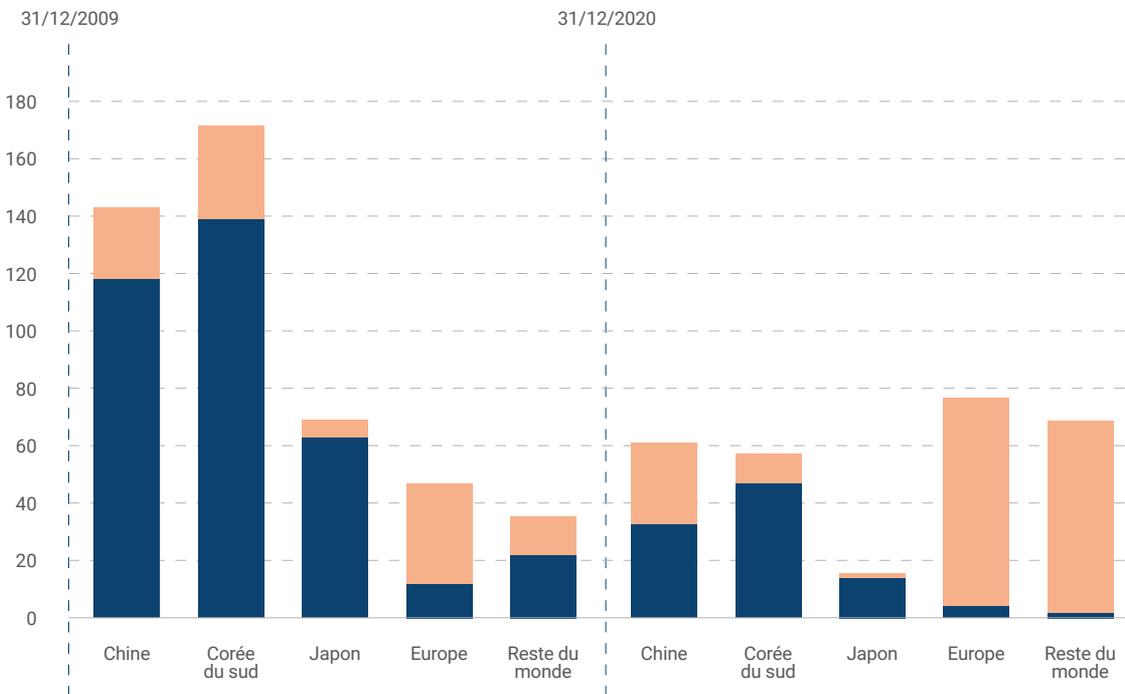
La situation de la filière navale civile mondiale sur l'année 2020

L'Europe, entre fin 2009 et fin 2020, s'est concentrée sur le marché des navires spécialisés, en plus que doublant cette part, jusqu'à très fortement réduire le marché des navires de charge. Les chantiers européens se sont en effet consa-

crés, pour leur activité de construction civile, aux paquebots de croisière dans les dernières années. De nombreuses commandes ont été réalisées entre 2015 et 2019. La crise de la COVID-19 les a stoppées, ce qui a davantage impacté les

chantiers européens. Les concurrents asiatiques, de leur côté, ont à nouveau bénéficié de commandes significatives à la fin de l'année 2020.

EVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES MONDIAL CIVIL au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020, en milliards de dollars.



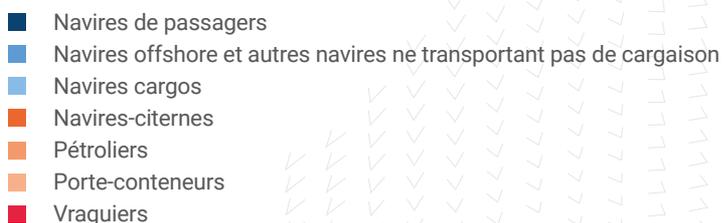
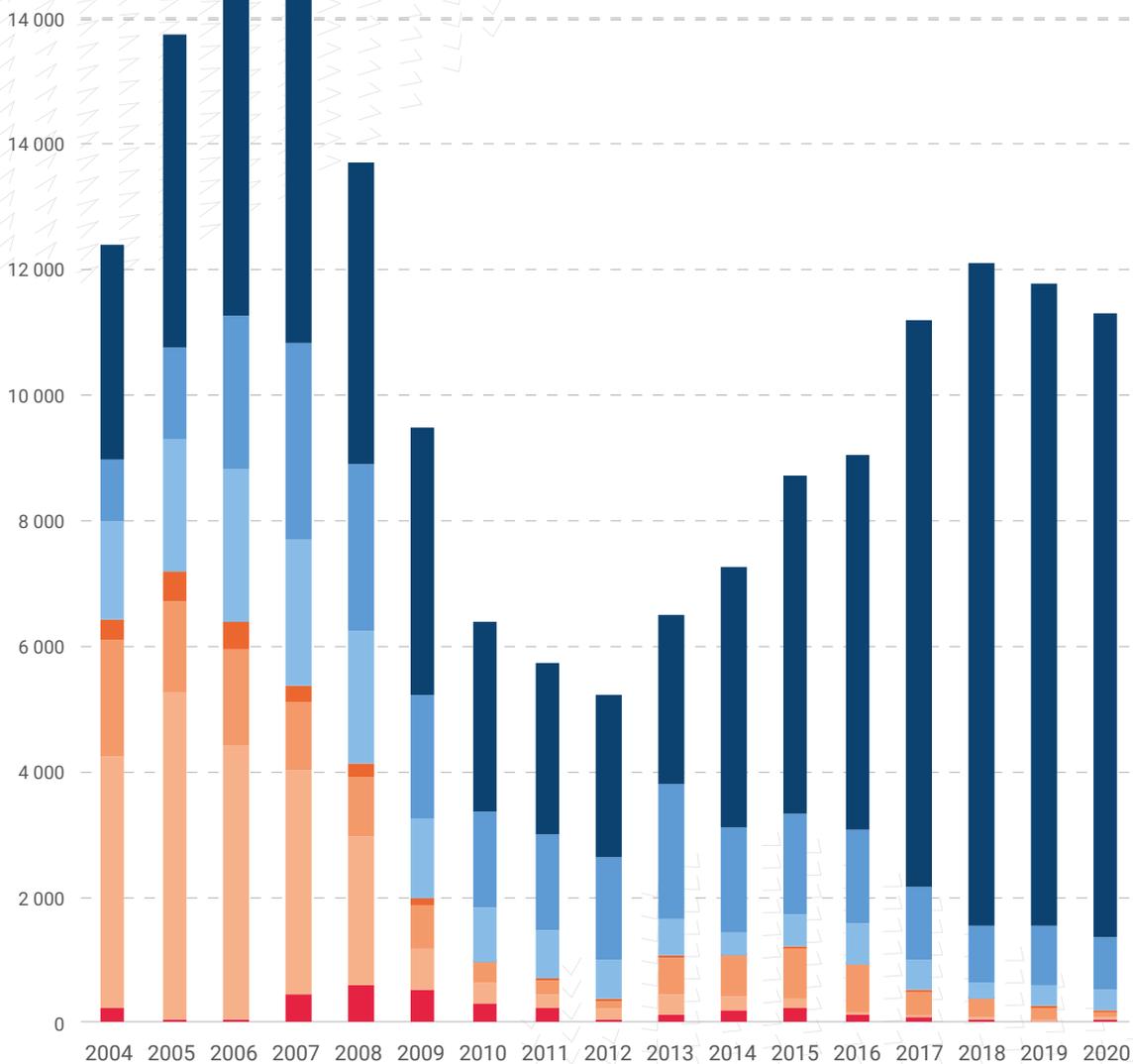
- Marché des navires de charges : vraquiers, porte-conteneurs, navires-citernes, méthaniers
- Marché des navires de spécialisés : navires à passagers, offshore, etc.

Source : Clarksons

ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES CIVIL DES CHANTIERS EUROPÉENS

Par type de navires, en milliers de tbc

Le carnet de commandes européen civil a, quant à lui, commencé à s'éroder en 2020, sur tous les segments principaux que sont les navires de passagers, l'offshore ou les navires cargos.

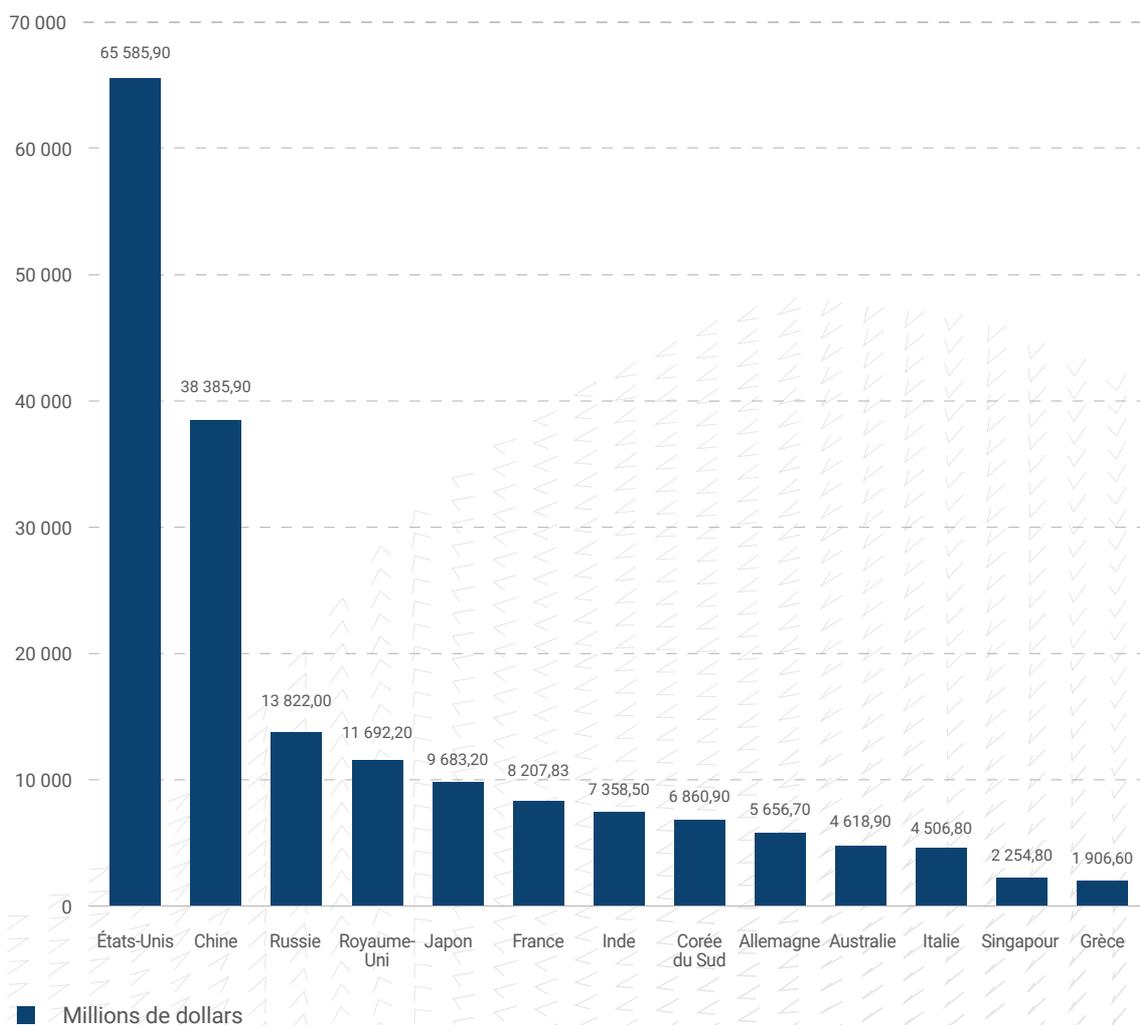


Source : IHS + SEA Europe.

La construction navale de défense mondiale et les énergies marines renouvelables, un contexte toujours porteur

Le marché naval de défense demeure à la hausse à l'échelle mondiale. Les Etats-Unis arrivent largement premiers en termes de valeur de production, suivis par la Chine et, à la 6^{ème} place, par la France.

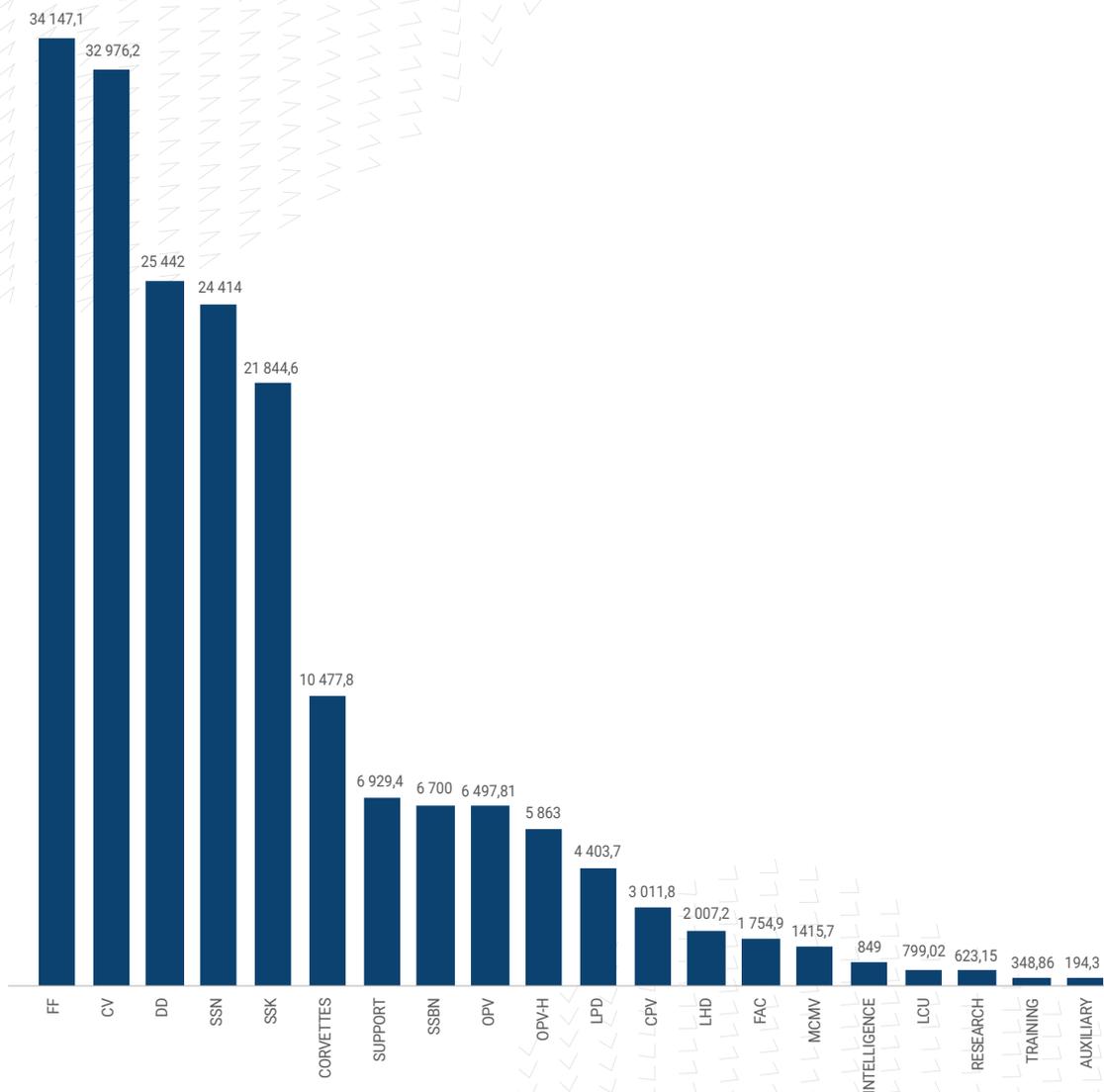
LA CONSTRUCTION NAVALE DE DÉFENSE Par pays, de 2015 à 2019, en millions de dollars cumulés



Source : étude Janes/GICAN pour le salon EURONAVAL 2020 : unités de plus de 200 t déplacement, hors éléments non fixes.

VALEURS DE LA CONSTRUCTION NAVALE DE DÉFENSE par type de navires, de 2015 à 2019, en millions de dollars cumulés

Les cinq navires les plus construits, en valeur, sont les frégates (FF), les porte-avions (CV), les destroyers (DD), les sous-marins nucléaires (SSN) et les sous-marins d'attaque conventionnel (SSK).



■ Coût en millions de dollars

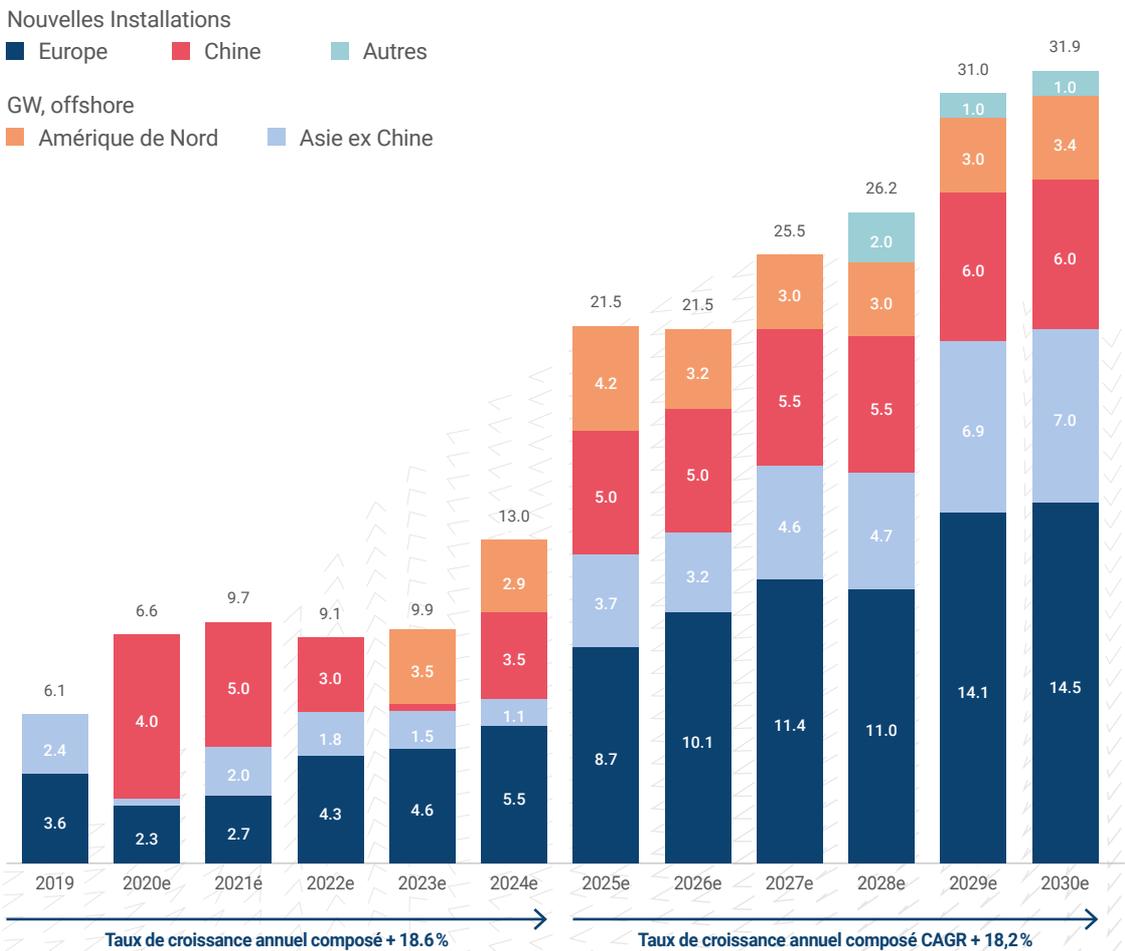
Source : étude Janes / GICAN pour le salon EURONAVAL 2020 : unités de plus de 200 t déplacement, hors éléments non fixes

LE MARCHÉ DES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

Les énergies marines renouvelables sont composées, dans leur grande majorité, de l'éolien offshore au stade commercial. Les prévisions concernant la croissance globale de l'énergie éolienne en mer font état d'une forte progression entre 2020 et 2024 (+ 18,6 % de CAGR ou Compound Annual Growth Rate), suivie d'une croissance réduite de moitié entre 2025 et 2030 (+ 8,2 % de CAGR).

CROISSANCE MONDIALE DE L'ÉOLIEN OFFSHORE JUSQU'EN 2030

Par le taux de croissance annuel



Source : GEWC Market Intelligence, juin 2020.

Mentions légales

Crédits photos

p.02 : ©Dicom Francis Pellier

p.23 : Chantiers de l'Atlantique

p.25 : EN MOTEURS

p.25 : Stirling Design International

p.27 : Naval Group

p.29 : Chantiers de l'Atlantique

p.32 : REEL

p.39 : Couach

p.42 : OCEA

p.43 : Piriou

p.47 : iXblue DriX

p.48 : BIO UV

Conception & réalisation

Design graphique, maquette & illustrations : Agence Seenk

Rédaction : Equipe GICAN

Typographies : Roboto Slab, Roboto

Impression : Compédit Beauregard • La Ferté-Macé

Document en date du 15/06/2021

Informations juridiques

Conformément à la loi n° 57 298 du 11 mars 1957, la propriété intellectuelle des bases de données appartient exclusivement à l'éditeur. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, de réutiliser ou extraire pour des fins non privées la totalité ou partie quantitativement ou qualitativement substantielle de son contenu sans autorisation de l'éditeur. Toute commercialisation ou communication à des tiers, même à titre gratuit, de la totalité ou partie de ce rapport est interdite. Ce rapport a été réalisé au moyen de renseignements obtenus avant le 15 juin 2021. L'éditeur ne peut être tenu pour responsable des modifications intervenues depuis cette date, ni des erreurs ou omissions qui auraient pu se glisser lors de son établissement.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020-2021

01 56 59 15 30
47 rue de Monceau,
75008 PARIS

gican.asso.fr

GICAN L'INDUSTRIE
NAVALE
FRANÇAISE